

POUR NOUS JOINDRE

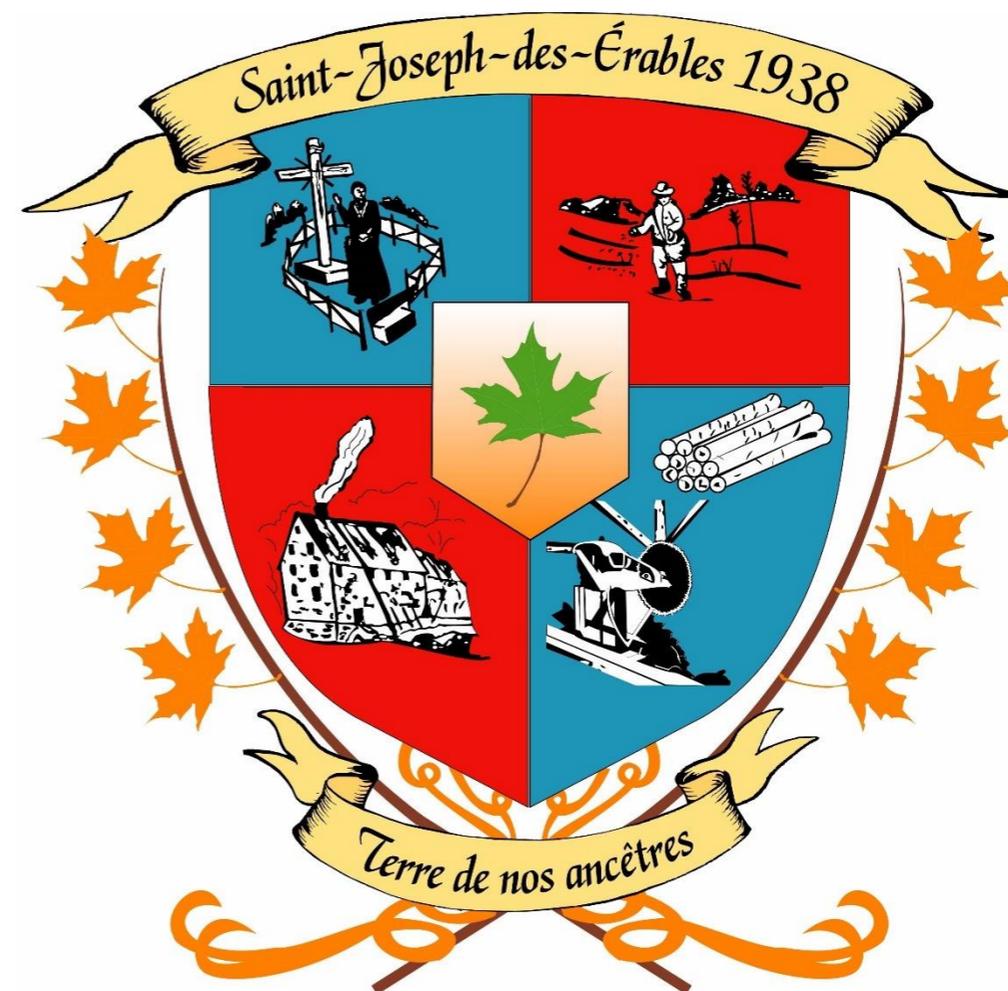
DIRECTRICE MUNICIPALE :

Marie-Josée Mathieu 418-397-4772
Télécopieur 418-397-1555
Courriel.....municipalite@stjosephdeserables.com
Site internet.....www.stjosephdeserables.com

Heures d'ouverture du bureau municipal :
du lundi au mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Volume 34, numéro 9, décembre 2020

Bulletin municipal



139, rue Ste-Christine, Suite P5, Saint-Joseph-de-Beauce (Québec) G0S 2V0
www.stjosephdeserables.com
Rédaction : Sophie Fortier

Le mot du maire

Bonjour à tous,

Nos interactions sociales en mode pause ont des conséquences surnoisées, jumelées aux mois d'automne plutôt sombres peuvent nous jouer de mauvais tours : fatigue, insomnie, frustration et j'en passe. Cette période est difficile pour nous tous et il ne faut pas avoir peur de demander de l'aide à notre entourage pour nous aider à passer à travers cette épreuve. Je vous rappelle donc que la vie reviendra éventuellement à la normale, en attendant, je vous propose donc un défi à relever pour le temps des fêtes ; prenons le temps pour entrer en contact, de façon virtuelle ou téléphonique, avec cinq (5) personnes ou plus de notre entourage pour prendre de ses nouvelles ou donner les nôtres. Il y a certainement des gens à qui ça fera plaisir. Cette année les rassemblements pour les fêtes ne seront pas permis. Pourquoi ne pas profiter de l'occasion pour se réinventer et rendre cette période plus positive en passant du temps de qualité avec vos familles immédiates. Un beau défi pour remplacer nos rencontres annulées.



Jeannot Roy, maire

Dans un autre ordre d'idée, vous aurez la possibilité d'aller marcher en raquette au site du Moulin des Fermes. En effet, cette année l'espace sera accessible pour passer du temps à l'extérieur à cet endroit. Que l'on se le dise, il y aura toujours les mêmes consignes à respecter et à ne pas oublier : distanciation, propreté, sécurité.

Passez un bon temps des fêtes!

À l'an prochain!

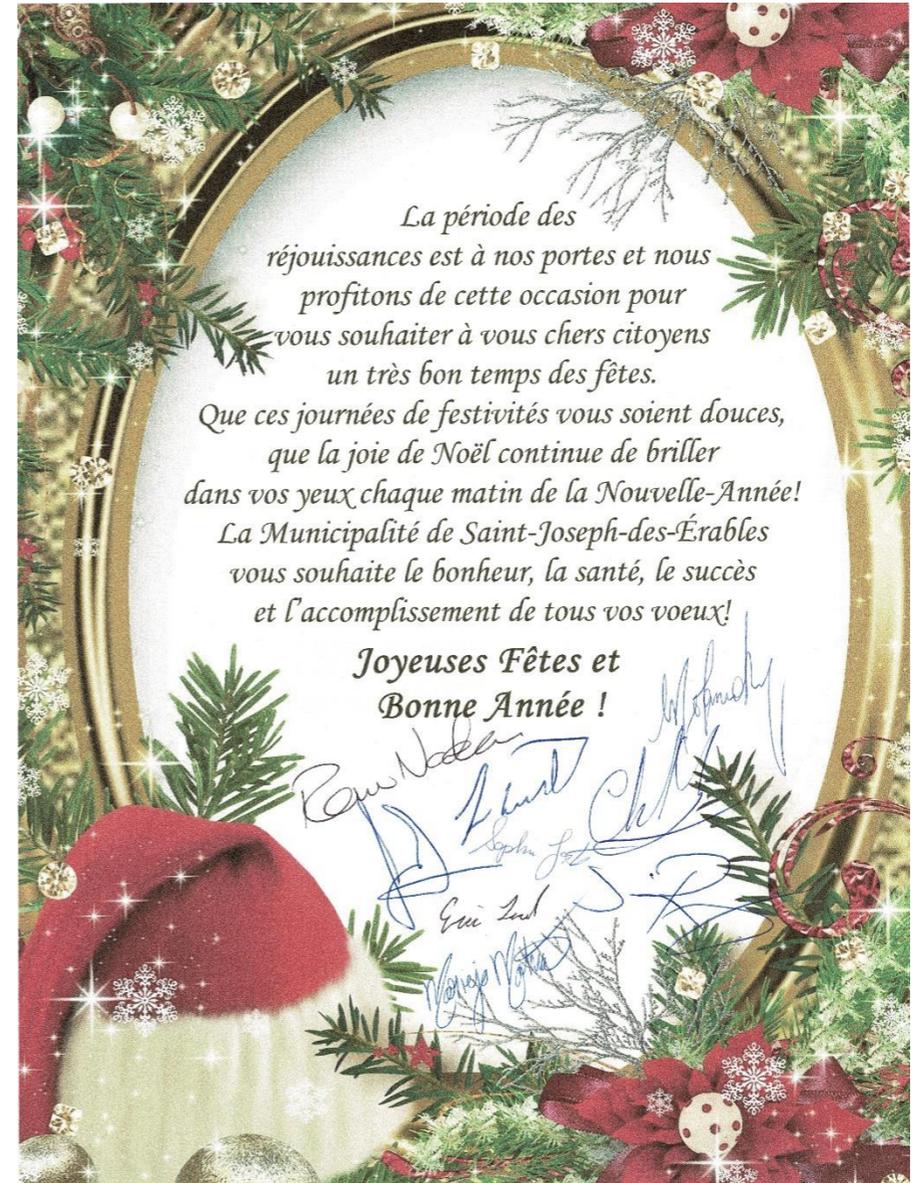
Chronique du conseil

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 1^{er} décembre, le conseil municipal :

- A donné avis de motion et déposé le projet de règlement de taxation 2021 ;
- A pris connaissance de la quote-part à verser à la MRC Robert-Cliche en 2021 ;
- A pris connaissance du rapport émis par l'inspecteur en bâtiment. Le maire mentionne qu'il y a eu 32 permis émis en 2020 comparativement à 29 en 2019.

Fermeture du bureau

Après avoir travaillé très fort toute l'année, la direction désire vous informer que le bureau municipal sera fermé à compter du mercredi 23 décembre, et ce jusqu'au 4 janvier inclusivement. Toutefois, veuillez noter que les membres du personnel seront en télétravail **du 17 au 22 décembre et du 5 au 11 janvier**. Pendant cette période ils seront donc disponibles seulement par téléphone. Joyeuses Fêtes!



Mise à jour COVID-19

Suivez notre page Facebook pour connaître de quelle façon se tiendra la prochaine séance ordinaire du conseil qui aura lieu le mardi 12 janvier 2021. Veuillez noter que l'ordre du jour sera disponible sur notre site internet le lundi précédant la séance du conseil. Suite à sa lecture, vous pouvez nous transmettre vos questions par courriel.

Nous continuons de suivre l'évolution de la situation et nous vous tiendrons informé des derniers développements via notre page Facebook et notre site web.

Orientation du budget pour l'année 2021

Le conseil municipal de Saint-Joseph-des-Érables a adopté son budget 2021 lors d'une séance extraordinaire tenue mardi, le 8 décembre 2020. Nous avons réussi à établir un budget équilibré pour l'année 2021. Les objectifs visés dans la préparation du budget étaient d'assurer rigoureusement une saine gestion des deniers publics.

Certains postes budgétaires ont été extraits de la taxe foncière générale, afin d'être plus transparents avec nos citoyens. Ceux-ci sont établis par les quotes-parts qui nous sont demandées par la MRC Robert-Cliche, par la Ville de Saint-Joseph et par la Sûreté du Québec dont nous n'avons aucun contrôle sur leurs coûts.

La vision de la municipalité est de continuer l'amélioration constante de la qualité de vie et le mieux-être des citoyens(ennes) de notre communauté, et ce, sans oublier de penser à demain.

Revenus	Budget 2020	Budget 2021	Écart
Taxes foncières	336 677 \$	343 189 \$	6 512 \$
Taxes bibliothèque et loisirs	56 601 \$	59 846 \$	3 245 \$
Taxes MRC Robert-Cliche	61 480 \$	64 613 \$	3 133 \$
Taxes Sûreté	39 523 \$	41 310 \$	1 787 \$
Total Taxes foncières	494 281 \$	508 958 \$	14 677 \$
Transferts	310 038 \$	255 404 \$	(54 634 \$)
Service rendus	54 754 \$	58 754 \$	4 000 \$
Autres revenus	71 910 \$	76 831 \$	4 921 \$
Total des revenus	930 983 \$	899 947 \$	(31 036 \$)

Dépenses	Budget 2020	Budget 2021	Écart
Administration générale	171 270 \$	183 823 \$	12 553 \$
Sécurité publique	145 774 \$	141 767 \$	(4 007 \$)
Réseau routier	238 379 \$	188 598 \$	(49 782 \$)
Déneigement	109 700 \$	115 700 \$	6 000 \$
Hygiène du milieu	76 542 \$	85 229 \$	8 687 \$
Urbanisme	82 995 \$	64 742 \$	(18 253 \$)
Éclairage, Pluies, transport adapté	8 758 \$	8 328 \$	(430 \$)
Loisirs et culture	73 883 \$	88 009 \$	14 126 \$
Frais de financement	6 682 \$	6 051 \$	(631 \$)
Remboursement de la dette	17 000 \$	17 700 \$	700 \$
Total des dépenses	930 983 \$	899 947 \$	(31 036 \$)

Prudence

En cette période hivernale, nous vous rappelons d'être prudent et de rendre visible en tout temps votre machinerie agricole lorsque vous êtes sur la route. Les périodes d'ensoleillement plus courtes, les chutes de neige et la chaussée glacée rendront très difficile les manœuvres de freinage au dernier instant. Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration.

CORONAVIRUS (COVID-19)

15 déc.

NOUVELLES RÈGLES
ET DIRECTIVES EN VIGUEUR

Niveau d'alerte maximale dans plusieurs régions du Québec

NOUVELLES MESURES EN VIGUEUR POUR LA PÉRIODE DES FÊTES ET JUSQU'AU 10 JANVIER INCLUSIVEMENT

Fermeture des commerces non prioritaires
En vigueur du 25 décembre au 10 janvier inclusivement



- Les grandes surfaces ne pourront vendre autre chose que des produits généralement vendus dans des commerces prioritaires.

Services éducatifs et de garde ouverts



- Les services de garde à l'enfance demeurent ouverts mais les parents sont invités à garder les enfants à la maison le plus possible.
- Les services de garde en milieu scolaire demeurent ouverts, mais seulement pour les enfants dont les parents ont un emploi jugé prioritaire, comme par exemple le personnel de la santé.

Télétravail obligatoire dans les bureaux
En vigueur du 17 décembre au 10 janvier inclusivement



- Sauf pour les emplois où la présence est jugée nécessaire par l'employeur, privé ou public

Activités de plein air permises
À compter du 17 décembre



- Groupes de 8 personnes maximum
- Aucun rassemblement dans des cours ou sur des terrains privés

Fermeture des écoles primaires et secondaires
Du 17 décembre au 10 janvier inclusivement



- L'enseignement est maintenu, mais à distance, selon le calendrier scolaire en vigueur.

Personnes seules et bulle familiale
En vigueur du 17 décembre au 10 janvier inclusivement



- Possibilité pour les personnes seules et leurs enfants de choisir une bulle familiale unique et de s'y joindre pour certaines activités pendant le temps des fêtes.



Votre gouvernement

Québec.ca/covid-19



Québec

Programme triennal des dépenses en immobilisation

Voici le programme triennal des dépenses en immobilisation tel qu'adopté par le conseil municipal lors de la séance extraordinaire tenue le 8 décembre 2020.

Numéro de projet	Investissement	Année	Coût estimé	Source de financement	Lieu
20001	Construction Bureau municipal	2019	1 200 000 \$	Subvention (65%) et emprunt (30 ans)	Route des Fermes
20002	Réfection d'une partie du rang des Érables	2022	75 000 \$	Subvention et revenu de fonctionnement	Rang des Érables
20003	Réfection d'une partie du rang St-Bruno	2023	50 000 \$	Subvention et revenu de fonctionnement	Rang St-Bruno

Bulletin municipal 2021

En 2021, votre bulletin municipal se transformera et adoptera un tout nouveau format. Pour agrémenter la nouvelle mise en page, vous pouvez nous faire parvenir vos photos prises dans la municipalité à info@stjosephdeserables.com. Elles pourront être publiées dans notre nouveau bulletin à compter de 2021.



Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables

139, rue Ste-Christine, Suite P5
Saint-Joseph-de-Beauce (Québec) G0S 2V0

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, MARIE-JOSÉE MATHIEU, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

Lors de la séance ordinaire du 1er novembre 2020, le Conseil a adopté le calendrier des séances régulières du Conseil pour l'année 2021

Le calendrier ci-après a été adopté relativement à la tenue des séances régulières du conseil municipal pour 2021 : le 12 janvier, le 2 février, le 9 mars, le 6 avril, le 4 mai, le 1er juin, le 6 juillet, le 3 août, le 7 septembre, le 5 octobre, le 2 novembre et le 7 décembre. Après vérification du personnel administratif, 2021 sera une année d'élection, nous devons changer la date de la séance de novembre.

Les informations concernant la façon dont les séances se tiendront seront affichées sur la page Facebook de la municipalité ainsi que dans le bulletin municipal.

Donné à Saint-Joseph-de-Beauce ce vingt-et-unième jour du mois de décembre 2020.


Marie-Josée Mathieu, Directrice générale et secrétaire-trésorière



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC ROBERT-CLICHE
MUNICIPALITÉS CONCERNÉES

AVIS PUBLIC COLLECTIF

DÉPÔT DU RÔLE 2021, 2022, 2023 D'ÉVALUATION FONCIÈRE

Avis public est, par les présentes **DONNÉ** par les Secrétaires-Trésorières et/ou Greffières que le rôle triennal d'évaluation foncière (F) pour les exercices 2021, 2022, 2023 est maintenant déposé au bureau de la soussignée et que toute personne intéressée peut en prendre connaissance à l'adresse suivante:

MUNICIPALITÉS	ADRESSES	RÔLE
---------------	----------	------

L'Organisme municipal responsable de l'évaluation foncière (OMRÉ) est:
MRC ROBERT-CLICHE 111-A, 107E RUE BEAUCEVILLE G5X 2P9

- Saint-Joseph-de-Beauce 843, avenue du Palais F
- Tring-Jonction 247, rue Notre-Dame F
- Saint-Frédéric 850, rue de l'Hôtel de Ville F
- Saint-Séverin 900, rue des Lacs F
- Saint-Joseph-des-Érables 370-A, rang des Érables F

Que toute personne désireuse de demander une révision administrative à l'égard du rôle d'évaluation foncière (F) **DOIT** avant, la plus tardive des échéances, soit le 1^{ER} mai ou 60 jours suivant l'expédition de l'avis d'évaluation (sauf pour les immeubles évalués à 1 million \$ ou plus, pour lesquelles ce délai est de 120 jours si l'expédition de l'avis d'évaluation est postérieure au 31 décembre précédant la première année d'application du rôle):

- Remplir le formulaire intitulé « DEMANDE DE RÉVISION DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE ».
- Remettre le formulaire dûment rempli au bureau de l'OMRÉ ou l'envoyer par courrier recommandé.
- Joindre au formulaire la somme déterminée par un règlement (no 71-97) de l'OMRÉ aux fins de la révision administrative et applicable à l'unité d'évaluation visée.

Donné dans l'Éclaireur Progrès et l'Hebdo Régional du 11 novembre 2020.

Les Secrétaires-Trésorières et/ou Greffières, dans l'ordre des municipalités:
DANIELLE MAHEU, JONATHAN PAQUET, CATHY POULIN, MARIE GIGUÈRE, MARIE-JOSÉE MATHIEU